

Donc, ni la terre, ni l'industrie, ni le commerce, ni la vie domestique elle-même, n'auront à souffrir de la nouvelle loi militaire.

Aurait-on pu en dire autant de la loi militaire Laurier ?

Poser la question, c'est la résoudre.

Le chef libéral disait récemment dans son discours à Québec: "J'essaierais encore par la persuasion d'augmenter l'enrôlement volontaire."

Les efforts de Sir W. Laurier se seraient brisés devant la campagne séparatiste du parti nationaliste.

LE GOUVERNEMENT NATIONAL

Avant l'adoption de la nouvelle loi militaire, Sir R. Borden offrit à Sir W. Laurier de former avec lui un Gouvernement national, composé également de conservateurs et de libéraux.

Sir W. Laurier posa conditions sur conditions, et celles-ci furent acceptées par Sir R. Borden.

Mais, après un mois d'hésitations et de consultations avec ses amis, la pression des politiciens de la province de Québec sur Sir W. Laurier l'emporta, et il refusa.

Puis ensuite, les événements se précipitèrent rapidement; l'opinion dans toutes les provinces anglaises du Dominion, réclama à grands cris l'adoption de la loi militaire du Gouvernement, afin d'aider nos armées au front à gagner la victoire.

Un jour vint où le grand chef du parti libéral se vit déserté par à peu près tous ses lieutenants.

Ses premiers chefs de ligne, ses meilleurs soutiens, ses chefs de province, les premiers ministres de toutes les provinces anglaises, tous vinrent lui signifier qu'ils ne pouvaient ni l'appuyer, ni le suivre, dans son opposition à la mesure militaire du Gouvernement.

L'honorable M. Fielding, son ancien ministre des finances;

L'honorable M. Pugsley, son ancien ministre des Travaux Publics;

L'honorable M. Carvell;

M. Rowell, le chef libéral de l'opposition dans Ontario;

M. Macdonald, de la Nouvelle-Ecosse, son conseiller le plus intime;

M. Pardee, le whip en chef de l'opposition libérale au Parlement;

L'honorable M. Calder;